

# Entre Nous

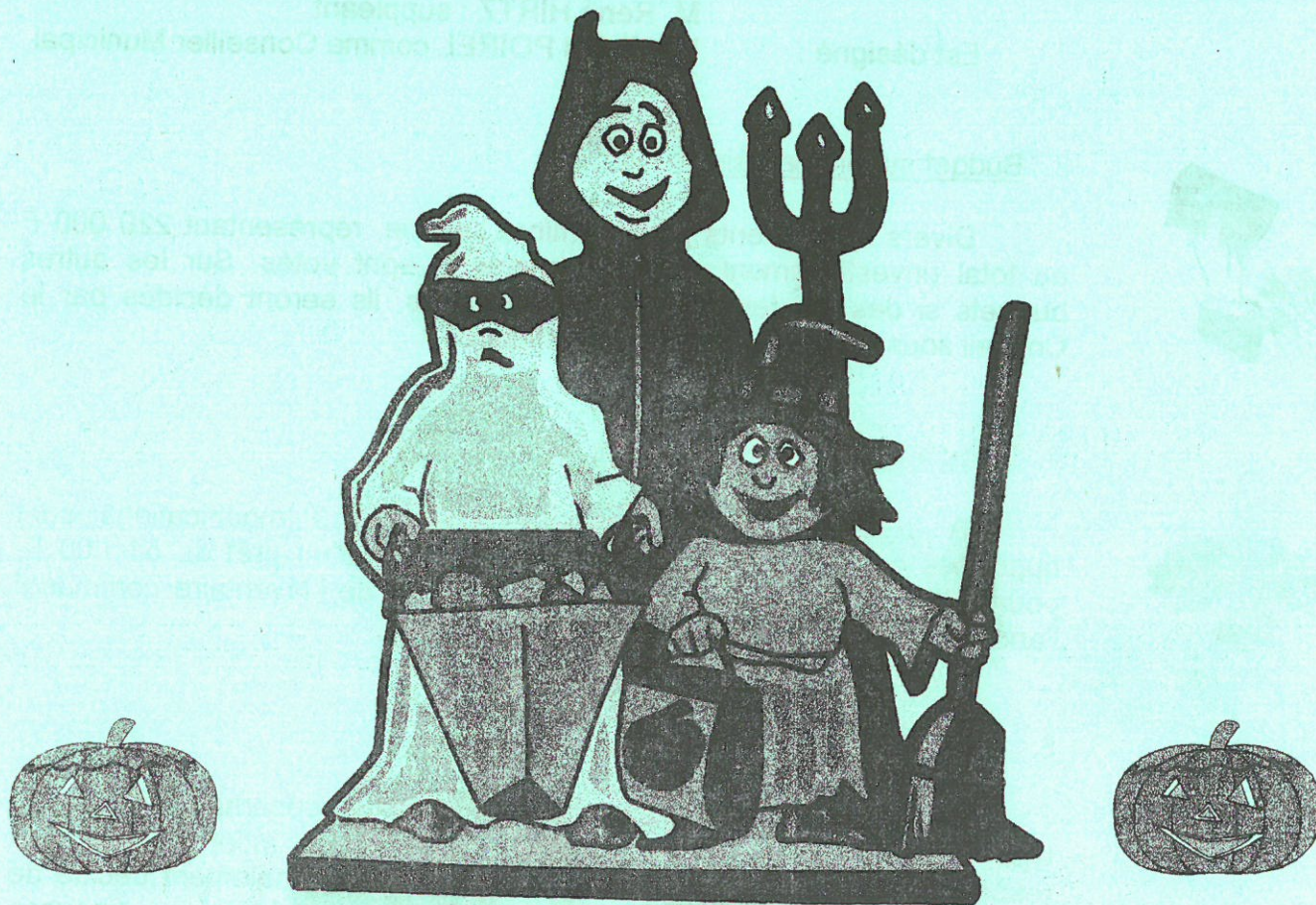


COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

OCTOBRE 2001 N°404

## JOYEUX HALLOWEEN



## EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le 28 septembre et ont examiné les divers dossiers ci-après. Excusés : Madame Viviane MICHEL, Messieurs Pierre CATHERINE et Dominique GEORGE.

### 1. Conseil Municipal Junior

Le 3<sup>ème</sup> Conseil Municipal Junior vient de terminer son mandat. De nouvelles élections sont organisées le 14 novembre 2001. Vote de 17h00 à 20h00. Monsieur Dominique THIRIET, Adjoint est chargé de ce dossier.

### 2. Remembrement

En application des dispositions en vigueur et à la demande de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, faisant suite aux élections municipales de mars 2001, le Conseil devait élire 2 titulaires et 1 suppléant représentant les propriétaires de biens non bâtis et, en plus du Maire, un Conseiller Municipal, pour constituer la Commission intercommunale d'Aménagement Foncier. La commune de LACHAPELLE devant elle aussi procéder au mêmes désignations pour son territoire.

Sont désignés : M. André DEMANGE : titulaire  
 M. Pierre CATHERINE : titulaire  
 M. René HIRTZ : suppléant  
 Est désigné : M. Michel POIREL comme Conseiller Municipal

### 3. Budget supplémentaire

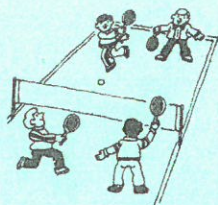
Divers ajustements pour terminer l'année, représentant 220 000 F au total (investissement et fonctionnement) sont votés. Sur les autres budgets si des ajustements sont nécessaires, ils seront décidés par le Conseil sous forme de Décision Modificative.

### 4. Régularisations comptables

A la demande du Receveur Municipal, 3 modifications sont apportées pour la transformation en subvention d'un prêt de 51 000 F, pour solder un prêt de 73 200 F et pour sortir de l'inventaire communal l'ancienne camionnette hors d'état et irrécupérable.

### 5. Sol grande salle

Un très long échange a lieu entre les élus concernant le choix du type de revêtement à mettre en place. Avantages et inconvénients, prix respectifs, ont été examinés attentivement. Il a été finalement décidé de retenir un sol dit "multi-activités" d'environ 1 cm d'épaisseur (mousse



spéciale à mémoire) sur 6 mm + couche de 4 mm type linoléum teinté dans la masse. Ce revêtement est anti-feu, résiste aux mégots et il est reconnu par les différentes fédérations sportives. En égard à son coût important (246 842 F HT posé), le Maire est chargé de négocier au mieux des intérêts de la commune, une réduction aussi importante que possible du devis.

## 6. Piémont Vosgien



Les cantons de BACCARAT, BLAMONT, BADONVILLER, CIREY sont retenus au niveau national pour une action touristique (à définir) dans le cadre d'opérations spécifiques du développement touristique durable, couvrant la période 2001-2004. Les actions négociées, concertées et arrêtées au niveau de ce territoire pourront bénéficier de financements privilégiés et prioritaires. Le Conseil émet un avis favorable, la participation financière annoncée étant pour notre commune de 1 933 F/an. Cette action pourrait être éventuellement reprise par la future structure intercommunale si celle-ci le décide.

## 7. S.C.O.T.



Dans le cadre de la loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) est prévu le remplacement des anciens S.D.A.U. (Schéma de Développement, d'Aménagement et d'Urbanisme) par des S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territorial). Le Maire informe le Conseil des contraintes d'interdiction de construire dans certaines zones du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) ex P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) pour les communes qui ne seraient pas comprises dans un S.C.O.T..

Pour l'arrondissement, le S.C.O.T. sera élaboré par l'association I.D.E.A.L.. La loi prévoit la mise en place du S.C.O.T. pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 avec, en parallèle, la création d'une structure de gestion (une de plus et qu'il faudra sans doute payer !)..

## 8. Elagage

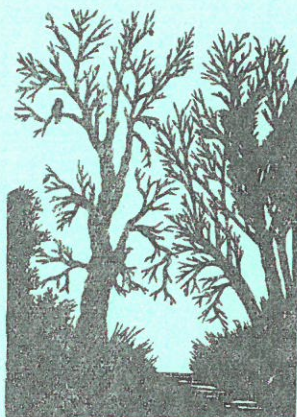
En divers endroits, les propriétaires devront procéder à l'élagage de leurs arbres dont les branches débordent sur la chaussée et touchent carrosserie et bâches des poids lourds, pouvant provoquer à ceux-ci des dégradations.

Cette situation existe chemin du Petit Paris, rue du Pré de la Scie, rue des Acacias.

Les propriétaires sont priés d'intervenir rapidement.

## 9. Restructuration O.N.F.

Elle est annoncée au niveau national pour fin 2002 et se traduirait par la suppression du Centre de LUNEVILLE qui serait vraisemblablement



déplacé à NANCY et de celui de RAON L'ETAPE qui émigrerait sans doute à SAINT-DIE.

#### 10. Assurance automobile

Le Conseil confie à Mme Marie-José COMTE une étude visant à chiffrer le coût pour la commune que coûterait une éventuelle assurance pour compléter celle des ouvriers communaux qui empruntent leur véhicule personnel pour les besoins du service.

Mme COMTE est également chargée d'examiner l'offre d'assurance du tractopelle et de faire des propositions.

#### 11. Emploi Jeune

M. Mickaël GEORGES domicilié rue d'Alsace à Thiaville est embauché à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2001 en qualité d'emploi jeune « environnement ». Il sera plus spécialement chargé de la surveillance, de la maintenance et de l'entretien du réseau d'eau (adduction, stockage, distribution, traitement), d'assainissement (déversoirs d'orage, bacs dessableurs, stations de relevage et de refoulement, égouts, ...), des fontaines, ruisseaux et environnement en général et sensibilisation scolaire en particulier.

#### 12. Ecole

De nouveaux services se mettent en place à l'école, notamment :

- action lecture,
- aide aux devoirs,
- soutien scolaire,

en partenariat avec l'équipe enseignante, des enseignants retraités et l'association « Les amis de l'école ». Le Conseil Municipal sollicité émet un avis de principe favorable quant à une participation financière sous réserve d'un chiffrage de l'opération et de précisions quant aux modalités d'application. Mme Evelyne GEORGES est chargée de ce dossier.

#### 13. Forêts

Le Conseil autorise le Maire à solliciter une subvention pour diverses parcelles communales.

#### 14. Eglise

Trois offres ont été reçues d'organismes agréés afin de vérifier le chauffage/ventilation et les installations électriques de l'église. Pour une durée de 6 ans, les prix s'échelonnent de 16.386 francs TTC à 4.381 francs TTC.

Compte tenu de ce dernier prix et avant de signer, le Maire est chargé de s'assurer de la fiabilité de cet organisme et de chercher ses références.

### 15. Mission de chaque Conseiller



Complément à la liste parue précédemment :

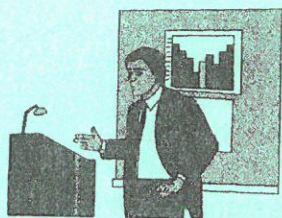
Sports : M. Alexis MARCOT, rattaché à M. THIRIET, adjoint  
 Abri bus : Mme Catherine MICHEL, rattachée à M. CATHERINE, adjoint  
 Conteneurs à verres, poubelles, ... : Mme Viviane MICHEL, rattachée à M. CATHERINE, adjoint.

### 16. Informations diverses

Le début du chemin de Grandrupt coté Thiaville devrait voir ses trous bouchés 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre. La surveillance des travaux sous le contrôle de Gaz de France est évoquée. Diverses anomalies dans l'exploitation forestière sont relevées. MM. Michel GEORGES, Pierre CATHERINE et Sylvain BARP rencontreront ONF à cet effet.

Le Maire et les adjoints répondent aux questions. Le Maire indique l'arrivée sous contrat C.E.S. de Mme Michèle DIVOUX pour un an en remplacement de Mme DHAENENS de Baccarat en fin de contrat.

Séance levée à 1h05.



## EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le jeudi 18 octobre à 20h30 et ont examiné les dossiers suivants :

#### 1. Sol de la Grande salle

Après avoir fait le choix de l'Entreprise ROBEY de Grandvillers (88), le Maire était chargé de négocier à la baisse le devis présenté (295.223F63 TTC).

Après discussion, le devis reprenant les mêmes prestations qu'annoncées est ramené à 272.391F39 soit un en moins de 22.832F24. Les travaux concernent la salle d'évolution (700 m<sup>2</sup>) et comprennent la pose d'un ragréage de 3 mm sur la chape, le collage et la mise en œuvre d'une sous couche amortisseuse et élastique à mémoire de 6 mm d'épaisseur, le collage et la pose d'un produit type « linoléum » teinté dans la masse de 4 mm d'épaisseur y compris toutes sujétions (découpes et réservations, barres de seuil, ...)

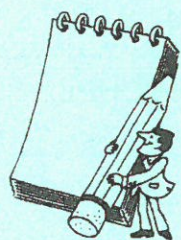
Le Conseil autorise le Maire à établir l'ordre de service. Délai maximal de réalisation, compte tenu des temps de fabrication : 10 décembre 2001.



Le traçage au sol de 2 surfaces de badminton, de handball et de tennis fera l'objet d'un examen ultérieur.

Le Maire est par ailleurs autorisé à prendre contact avec un fabricant d'autolaveuse fournissant les produits d'entretien utiles en vue d'une première estimation financière.

## 2. Communauté de communes



Le Conseil confirme les délibérations de principe des 28 février et 18 juin 1999 sollicitant la création d'une communauté de communes sur tout le périmètre du canton de Baccarat et ce, si possible, au 1.1.2002.

Il précise que cette décision de principe est partagée par plus des  $\frac{3}{4}$  des 20 communes du canton, y compris la ville de Baccarat. Le projet définitif des statuts, sa représentation des communes au sein du Conseil Communautaire et les compétences exercées sera arrêté prochainement.

## 3. Assainissement



A partir du recensement des installations autonomes d'assainissement, les autorisations de pénétrer dans les propriétés ont été recueillies et la commission des travaux a procédé à la désignation des rues à déconnecter par ordre de priorité. L'Entreprise CHIRAVALLI adjudicataire des travaux se rendra dans les propriétés désignées et établira pour la Mairie un devis des travaux à réaliser au cas par cas. Il sera procédé ensuite aux travaux retenus par la commission et ce, jusqu'à la hauteur de la somme prévue au budget (environ 400.000 F HT).

Les travaux seront pris totalement en charge par la Commune (déconnexion, neutralisation de la ou des fosses, raccordement direct à l'égout). Les travaux supplémentaires non indispensables et demandés par le propriétaire seront à ses frais et devront être directement payés à l'Entreprise CHIARAVALLI.

Après établissement des devis, les propriétaires retenus pour être raccordés directement à l'égout seront prévenus quelques jours à l'avance de la date d'intervention de l'Entreprise, par ses soins.

## 4. Informatique à l'école



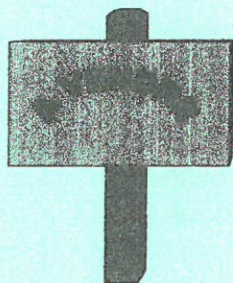
Le Conseil approuve le dossier établi par l'équipe enseignante et dont la dépense totale s'élève à 47.003 francs TTC.

Il charge le Maire de constituer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général, cette opération étant réalisée en intercommunalité avec la commune de Lachapelle.

## 5. Parc d'Activités Raon Thiaville

Le Conseil régularise la délibération prise le 27.03.201 dans laquelle le nom du Maire comme délégué de la Commune avait été omis.

## 6. Parcelles Pré de la Scie



Les 2 parcelles de 1.241 m2 chacune n'ont pas trouvé acquéreur à ce jour. Le Conseil décide, compte tenu de leur surface, du raccordement à l'égout déjà réalisé et du branchement en eau déjà effectué, de maintenir à 62.000 francs le prix de vente de chacune d'elles. Il donnera la priorité aux acheteurs ayant des enfants d'âge scolaire destinés à être inscrits dans notre école et fournira à chaque acquéreur potentiel l'étude de sol demandée par la Commune à un bureau spécialisé.

Le Maire et les Adjointes répondent ensuite aux questions et la séance est levée à 23h55.

### LA VIE DU VILLAGE

#### Nouveaux habitants

Mmes Annie CHABRUERE et Monique IUNCKER ont emménagé dans leur maison située 4 rue Des Vosges.  
Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.



### LE BONHEUR GENEREUX

A l'occasion du mariage de M. JOB Stéphane avec Mlle RUYER Virginie le samedi 20 octobre 2001, la quête a produit la somme de 487F70 au profit des Sapeurs Pompiers de Thiaville.

Tous nos vifs remerciements à ce jeune couple à qui nous renouvelons nos vœux de bonheur.



### OUVERTURE DE LA MAIRIE

En raison du Pont de la Toussaint, la Mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 2 novembre.

En cas de réelle urgence, prendre contact auprès des adjoints :

M. Michel GEORGES : 03.83.71.43.79

M. Pierre CATHERINE : 03.83.71.43.34

M. Dominique THIRIET : 03.83.71.43.54



**Merci Patron**

### ENGINS DE GUERRE

Il est rappelé que la découverte d'engins de guerre doit être signalée sans tarder à la Mairie.



Ceux-ci ne doivent en aucun cas être manipulés ou déplacés. Ils doivent être laissés à l'emplacement exact de leur découverte, sans créer de choc ni de vibration afin de les soustraire à la vue du public.

Toute manipulation – par qui que ce soit- qui serait à l'origine d'un accident entraînerait automatiquement un transfert de responsabilité de l'Etat sur la personne manipulatrice, au regard des conséquences de l'accident.

**BRIOCHES DE L'AMITIE**

2513 brioches ont été vendues sur le canton dont 902 à Baccarat et 100 à Thiaville. Le produit total de cette vente est de 67.881F15 dont 2.742F pour Thiaville. Le prix moyen par brioche pour le canton est de 27F01 et de 27F42 pour notre commune.

Un très grand merci aux bénévoles qui cette année encore vous ont sollicité et un merci tout aussi vif à tous les habitants qui ont répondu favorablement à leur sollicitation en faveur des Adultes et Enfants Inadaptés.



**11 NOVEMBRE 2001**

Ce 83<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le premier du millénaire, se déroulera selon le programme suivant :

- 8h45 Rassemblement devant la Mairie
- 9h00 Messe en l'église de Thiaville
- 9h45 Cérémonies au monument aux morts et à la stèle P.Pierron
- 10h15 Vin d'honneur servi salle du Foyer Rural

Toute la population est cordialement invitée à assister à ces cérémonies du Souvenir ainsi qu'au vin d'honneur qui suivra . Merci également de pavoiser.



**RAMMASSAGE DES MONSTRES**

Le prochain ramassage des objets ménagers encombrants aura lieu le 14 novembre 2001. Merci de sortir les objets la veille au soir.



**ON NOUS PRIE DE FAIRE PART**

Les Amis de l'école de Thiaville-Lachapelle

Après l'ensorcelant défilé d'Halloween, il est une autre fête , plus sympathique, que les enfants préparent avec leurs maîtresses et les parents : **le Marché de Noël, le vendredi 7 décembre.** Il sera suivi, comme l'an dernier, d'un repas avec une nouveauté cette année : une





tombola. Vous trouverez ce soir là de nombreuses idées de cadeaux pour les fêtes et un moyen d'aider l'école et ses maîtresses dans leurs projets.

### Le Club de l'Amitié



L'assemblée générale du Club de l'Amitié a eu lieu le 11 octobre 2001. Le vote pour le renouvellement du comité s'est déroulé à cette occasion. Ont été élus au comité :

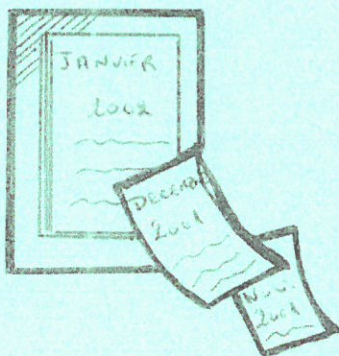
- Mme BENOIT Yvette
- M. BOCK Jean-Michel
- Mme CHABRUERE Annie
- Mme COUTRET Ginette
- M. GEORGE Paul
- M. FLEURENCE Jean
- Mme GEORGES Bernadette
- M. GEORGES Michel
- Mme IUNCKER Monique
- M. KOFFOLT Michel
- M. PICARD Jean-Loup

Dès l'élection, le bureau s'est constitué comme suit :

- |                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| Présidente      | Mme COUTRET Ginette    |
| Vice Présidente | Mme BENOIT Yvette      |
| Vice Président  | M. BOCK Jean-Michel    |
| Trésorière      | Mme GEORGES Bernadette |
| Secrétaire      | Mme CHABRUERE Annie    |

L'après-midi s'est déroulé avec tous les adhérents par un loto, suivi d'un petit goûter bien sympathique. Avis à toutes celles et ceux qui auraient envie de partager ces moments de détente avec nous les jeudis après-midi.

### CALENDRIER DES EBOUEURS



A partir du 15 novembre, les ouvriers de l'ESPAC, Messieurs Pascal MALGRAS, Jean Luc DA-PONT et Marcel BASIN, passeront pour vendre leur traditionnel calendrier. Ces personnes devront être en mesure de vous présenter une autorisation délivrée par la Mairie de THIAVILLE SUR MEURTHE. Merci de leur réserver un bon accueil.



Pascal MALGRAS



Jean Luc DA-PONT



Marcel BASIN

### CLIN D'OEIL

- Dieu a créé les femmes belles et stupides :  
Belles pour que les hommes puissent les aimer,  
Stupides pour qu'elles puissent aimer les hommes.
- Quel est le comble pour un mathématicien ?  
C'est de se faire piquer sa moitié par un tiers dans un car.
- Un compositeur de musique classique raconte à une journaliste :
  - J'ai mis plus de vingt ans pour écrire cette berceuse.
  - Mais pourquoi si longtemps, maestro ?
  - A chaque fois que je commençais les premières notes, je m'endormais.
- Un Esquimau fait les cent pas sur la banquise.  
D'un geste nerveux, il sort un thermomètre de sa poche et murmure :  
Si elle n'est pas là à moins dix, je me tire !



FETES ET MANIFESTATIONS 2001/2002  
COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Dates				Motifs	Organisateur	Salle
Samedi	15	septembre	2001	Rollers	Amis de l'école	
Dimanche	30	septembre	2001	fêtes sport	Municipalité	foyer
Jeudi	11	octobre	2001	ass.générale	Club de l'amitié	annexe
Samedi	13	octobre	2001	brioche de l'AEIM	Amis de l'école	
Vendredi	19	octobre	2001	concert RAON L'ETAPE	Municipalité Comité des fêtes	église annexe
Samedi	27	octobre	2001	moules frites	RCM	foyer
Samedi	10	novembre	2001	ass générale	Sapeur pompier	annexe
Dimanche	11	novembre	2001	Cérémonies 1918	Municipalité	foyer
Samedi	17	novembre	2001	soirée vosgienne	foyer	foyer
Dimanche	25	novembre	2001	sainte Cécile	Chorale	annexe
Dimanche	25	novembre	2001	bourse aux jouets	Comité des fêtes	foyer
Samedi	1	décembre	2001	Sainte Barbe	Sapeur pompier	foyer
Vendredi	7	décembre	2001	marché de Noël	Amis de l'école	foyer
Samedi	8	décembre	2001	saint Nicolas	Association familiale	
Samedi	15	décembre	2001	ass générale	ASVPP	annexe
Mardi	18	décembre	2001	Noël des enfants	Association familiale Amis de l'école	 foyer
Jeudi	3	janvier	2002	galette	Club de l'amitié	annexe
Samedi	12	janvier	2001	vœux du Maire	Municipalité	foyer
Samedi	26	janvier	2001	ass général	RCM	foyer
		mars	2002	Carnaval école	école	
Dimanche	17	mars	2002	repas des aînés	Association familiale	foyer
Samedi	6	avril	2002	début CLSH (ruche)	Jeunesses loisirs	annexe

Dimanche	21	avril	2002	fin du CLSH	Jeunesses loisirs	annexe
Mardi	30	avril	2002	bal du Muguet	Association familiale	foyer
Dimanche	8	mai	2002	sortie vélo	Jeunesses loisirs	
Dimanche	11	mai	2002	vide grenier	Comité des fêtes	
Samedi	15	juin	2002	Kermesse de l'école	école	
Samedi	22	juin	2002	fête de la musique	RCM	
Samedi	29	juin	2002	début CLSH (ruche)	Jeunesses loisirs	annexe
Dimanche	28	juillet	2002	fin du CLSH		
Dimanche	4	août	2002	fête patronale		foyer
Lundi	5	août	2002	danse du coq	Club de l'amitié	foyer
Jeudi	5	septembre	2002	calendrier	Municipalité	annexe

FETES ET MANIFESTATION 2001/2002  
COMMUNE DE LACHAPELLE

DATES			MOTIFS	ORGANISATEUR	SALLE
Samedi	15	Septembre	cochonnet	Foyer Rural	Maison pour tous
Vendredi	5	Octobre	Ass générale	Foyer Rural	Maison pour tous
Mardi ou	30	Octobre	HALLOWEEN		Rues du village
Mercredi	31	Octobre			
Samedi	10	Novembre	LOTO	Foyer Rural	Maison pour tous
Jeudi	6	Décembre	St NICOLAS	Foyer Rural	Rues du village
Mercredi	19	Décembre	Noël des enfants	Foyer Rural	Maison pour tous
Dimanche	6	Janvier	Epiphanie et	Foyer Rural	Maison pour tous
			Karaoké		
Samedi	16	Février	Theâtre	Métamorphose	Maison pour tous
Dimanche	21	Avril	Randonnée Pédestre		
Mercredi	8	Mai	Cérémonie	Municipalité	Maison pour tous
Dimanche	14	Juillet	Fête Nationale	Foyer Rural	Maison pour tous
Samedi	24	Août	Pétanque	Foyer Rural	Maison pour tous

## DANSE JEUNES

Annexe ou Préau de l'école

Les Mercredis et Samedis de 17 à 18 heures

## SECTION MARCHÉ

Départ 14 h00 de l'emplacement prévu selon le circuit.

les Jeudis

18	octobre	2001	7	février	2002
15	novembre	2001	21	février	2002
29	novembre	2001	7	mars	2002
13	décembre	2001	21	mars	2002
10	janvier	2002	4	avril	2002
24	janvier	2002	18	avril	2002

## CLUB DE L'AMITIE

Annexe du foyer rural

Les Jeudis de 14h00 à 18h01

11	octobre	2001	31	janvier	2001
25	octobre	2001	14	février	2001
8	novembre	2001	28	février	2001
22	novembre	2001	14	mars	2001
6	décembre	2001	28	mars	2001
3	janvier	2001	25	avril	2001
17	janvier	2001			

## ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Annexe du foyer Rural

Tous les Mercredis après midi

## ATELIER CREATION

Annexe du foyer Rural

Tous les Jeudis de 20h30 à 22h30

## GYMNASTIQUE FEMININE

Foyer Rural

tous les Mardis de 18h30 à 19h30

# **SOIREE VOSGIENNE**

**ORGANISEE PAR LE FOYER RURAL**

**LE SAMEDI 17 NOVEMBRE A PARTIR DE**

**20 H 30**

**SALLE DU FOYER RURAL**

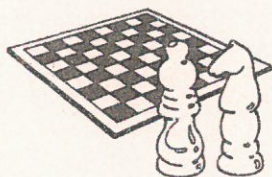
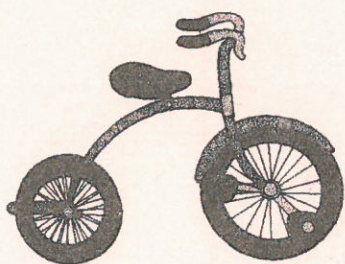
**TARIFS : ADULTES 70 F**  
**ENFANTS DE 6 A 10 ans 35 F**

THIAVILLE SUR MEURTHE



C  
O  
M  
I  
T  
E  
  
D  
E  
S  
  
F  
E  
T  
E  
S

# BOURSE AUX JOUETS



**VENTE :**

**DIMANCHE 25  
NOVEMBRE 2001**

**DE 14H00 À 17H00**

**SALLE DU FOYER  
RURAL  
MAIRIE**

Dépôt des jouets  
Samedi 24 novembre de 15h00 à 18h00.

Règlement et reprise des invendus  
Lundi 26 novembre de 18h00 à 19h00.

Les objets non retirés seront acquis au Comité des Fêtes.



## Une page de notre histoire

### THIAVILLE AVANT 1789

#### LA SCIERIE DE THIAVILLE

Les comptes des Gruyers de Rambervillers nous donnent des renseignements précis sur cette "Scierie".

Compte de 1669

Le comptable

"Quoy que le Sr Notoire demt à St Diey ne soit obligé de construire à ses dépends une scierie au lieu de Thiaville et d'en payer le bois qu'il conviendrait employer pour l'usage d'ycelle et luy ayant délivrer la quantité de cent pièces de bois chesne et cent troncs bois sapin, il n'en a néanmoins pu tirer aucun payement ayant abandonné la dite scierie."

Dans la marge de l'article, il a été écrit : "Le comptable... et cependant fera travailler la scierie en y employant les bois destinés.

La scierie aurait donc été installée vers 1669.

Compte de 1670.

"Le comptable représente que par l'appostille de l'article second feuillet premier du compte rendu le sept febvrier de l'an dernier son exe lui auroit ordonné de faire travailler la scierie de Thiaville en y employant les bois destinés ce qu'il auroit exécuté avec la diligence qu'il a pu suivant l'occurrence du temps de sorte qu'il se trouve présentement sur lade scis la quantité de seize cent cinquante trois planches et deux cent cinquante six xons bois sapin de plus de sept cent trois planches de 14 pieds de longueur, trois cent et dix de dix pieds seulement et cent septante huit xons le tout de bois de chesne laquelle quantité de planches tant de bois de chesne que sapin a esté vendue et délivrée par le comptable ensuite des ordres de Monsieur le Lieutenant par missive du 22 juin 1671, cy jointe – a Curien Mercier de Baccarat au prix porte par la dite missive. Savoir vingt cinq francs pour cent de planches de bois sapin et les xons aux deux thiers. Et celles de chesne à raison de trente six francs le cent de 14 pieds de longueur et les xons aussi aux deux thiers. Toutes lesquelles planches ainsy spécifiée chacune a son dit prix montent à la somme de huit cent trente deux francs six gros deux blancs que le dit Mercier a promis payer sitot qu'il sera descendu à Metz et délivrer les dits 832 francs 6 gros et 2 blancs entre les mains de qui il plaira à Mon dit Seigneur le Lieutenant ordonner à Metz pour assurance de ce, le comptable rapporte ici la promesse dudit Curien Mercier signée et marquée de sa main avec les témoins cy dénommer le 2 juillet 1671."

"Mise et despence soutenue par le Gruyer comptable pendant l'année du présent compte.

Le Gruyer comptable met icy en despence la somme de deux cent trente francs trois gros un blanc qu'il a payé à Jean Viamel et dit que Suvadél ainsy que cy après, avoir quatre vingt dix huit francs quatre gros pour avoir fait la quantité de dix neuf cent septante tant planches que xons bois sapin sur la prédite scierie de Thiaville a raison de cinq francs par cent, et soixante quinze francs trois gros trois blancs pour la quantité de mil soixante et seize tant planches que xons bois de chesne qu'ils ont aussi façonné sur lade scierie a raison de sept francs par cent ainsi qu'il est porté sur le marché passé avec eux le 13 mars 1670 et rapporté plus de dix huit francs deux blancs pour le tronçonnage de bois sapin qui a fait la quantité de 1350 planches à raison de 17 gros le cent-vingt sept francs six gros pour avoir bollié les Troncs en sapin depuis la forge Evrard jusqu'à Thiaville,



sept francs pour huit journées de temps qu'il ont employé à raccommo-der le bled et la vanne de la dite scierie de Thiaville plus encore quatre francs un gros pour sept livres de oinct de porc a raison de sept gros la livre qu'ils ont fourni à la dite scierie. Tous lesquels articles font la dite somme de trois cent trente francs trois gros un blanc que le comptable a payé au dit Suvadél et viamel de compte fait et arresté avec eux en présence du Sr Controleur le 23 juillet 1671.

Le comptable fait despence de dix francs et demy payée a Lucas Mercier de Raon pour avoir aydé de mesme a bollier partie des Tronces sapin depuis la forge Evrard jusqu'au dit Thiaville quittance du 13 mars 1670 cy reporté.

Le comptable met en despence la se de vingt cinq francs huit gros qu'il a payé a Bastien Stevenel de Raon pour neuf pennes Sapin travaillés qui ont esté employée a faire la barrière sur la rivière pour arrester les tronces sapin que l'on fait descendre sur la dite scie de Thiaville.

Le comptable met icy que le 13 mars de l'an 1670 il auroit traité avec Jean Brisson, Nicolas Grillot et Claude Charrier de la neufville aux fins de charroyer les tronces depuis la saule du bois jusqu'au dessous la forge Euvrard et depuis Thiaville jusque sur le montant de la scierie, a raison de dix francs par cent de planches ainsi qu'il conse par le traité cy joint. Et ayant ceux charroye les tronces sapin qui ont fait la quantité de deux mil planches le comptable leur a payé la somme de deux cent francs pour ledit charroy ce qu'il constate par la quittance ci-joint en date du 15 avril 1671. (le contrôle ramena la dépense à 163 F).

Le comptable met en despence la somme de trente cinq francs qu'il a payé au Sr Paulus de Raon pour despence faite en son losgis faisant le marché avec la Sagairerie, Charretterie et autres qui ont travaillé pour la dite scie.

Quittance du 10 may 1671.

Le comptable met icy qu'ayant le 17 avril 1670 traite avec Jean Colin et Pierre Sagare demandant à la Chapelle pour mettre en tronces les bois chesne qui estoient destinés pour la scie de Thiaville a charroier les tronces sur ledit lieu a raison d'un franc par tronce et pour tronçonnage deux francs par cent de planches les dits Colin et Sagarre auroient charroie la quantité de cent quatre vingt huit tronces sur lade scie et leur tronçonnage a fait la quantité de neuf cent planches en bois de chesne qui revient ainsy le charroy des dites tronces a une somme de deux cent six francs qui leur a esté payée par le comptable à savoir seize francs à eux rabattu pour soixante planches qu'ils ont eu sur la dite scierie et cent quatre vingt dix francs en argent qui leur a esté délivré comme il const par la quittance du 3 juillet 1671.

Paye six francs à Demenge, de Ste Barbe pour quatre journées qu'il a employé a faire des tronces sapin que celles de chesne.

Quittance du 20 mars 1671.

Paye cinq francs à Jean Compte de Raon pour avoir raccomodé le fer de ladite scierie.

Quittance du 10 may 1671.

Paye vingt cinq francs à Touquedey de Badonviller pour une sacse de gruybie en ayant rendu au Sr d'Engelgen celle qu'il avait ordonné de faire.

Paye sept francs au Sr Bouquot forestier a cheval à Rambervillers pour un voyage fait à St Dié aux fins de sommer et interpeller le Sr Adam Notoire et Parisot haouy de faire travailler la scierie par eux construite au lieu de Thiaville, prendre du bois de Monseigneur ainsi qu'il est porté au traité fait avec le Sr Englegen pour l'emploi de la dite scie du 28 septembre 1665 ou de se remettre de la dite scierie et que le travail qui a esté cy devant fait et qui se fera cy après qu'il a a leur péril risque et fortune, après avoir tenu compte dudit travail en recepte et faire... et despence diceluy ladite Sommaon faite le 14 avril 1671 comme il const par l'exploit cy joint.